VILLEFRANCHE sur mer

le journal municipal

Novembre 2007

Chers villefranchois,

Un concours de dessins réservé aux écoles primaires de la commune et organisé dans le cadre du centenaire de l'association des Maires de France, a invité les enfants à exprimer comment ils perçoivent leur ville et leur mairie.

Je vous propose ainsi d'apprécier Villefranche à travers la vision qu'ils ont de leur commune et comme dit le poète "nous n'héritons pas de la terre de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants…".

Le choix du lauréat fut très difficile au regard de la qualité du travail des enfants encadrés par des enseignants qui se sont pleinement investis dans ce projet. Le dessin gagnant est un dessin des enfants de l'école Saint Michel. Il représentera notre ville au prochain congrès des Maires de France à Paris. Souhaitons-lui bonne chance.

Gérard GROSGOGEAT
Maire de Villefranche-sur-Mer

Le lauréat : École Saint Michel

VILLE FRANCHE SUR MER

Mouillage illégal dans la rade et pollution : stop !

Le mercredi 19 septembre 2007, les autorités maritimes du Conseil général de la capitainerie du port de la Santé ont constaté en fin de nuit une pollution de surface aux hydrocarbures dans la rade de Villefranche-sur-Mer due au naufrage sur son lieu d'ancrage du bateau "Tibériade". La ville a rapidement mis en place sa cellule Infra Polmar en intervenant sur le site avec le soutien technique d'une brigade maritime des sapeurs pompiers de Nice.

Grâce à l'intervention rapide de la police municipale et des Officiers de port départementaux du port de la Santé, la nappe d'une surface de 1 000 m2 a rapidement été isolée et maîtrisée en la ceinturant de boudins flottants destinés à éviter son dispersement et à l'éponger.

Il faut savoir que cette embarcation de type petit chalutier de pêche d'une longueur de 17 mètres et d'un tonnage de 30 tonnes qui stationnait au mouillage dans la rade avait fait l'objet d'un procès verbal constatant un rabaissement de sa ligne de flottaison. Ce navire faisait également l'objet d'une interdiction de naviguer datant déjà de deux ans.

Ce naufrage qui aurait pu avoir des conséquences plus désastreuses est tout un symbole. Le symbole des dysfonctionnements de la règlementation maritime face aux propriétaires de bateaux "poubelles" qui malheureusement polluent nos mers et océans.

Les affaires maritimes saisies de l'affaire par la Mairie de Villefranche-sur-Mer ont demandé à la gendarmerie maritime de lancer une inspection du navire sous l'eau. Après inspection du navire les plongeurs de la gendarmerie maritime ont transmis leur rapport à la direction des affaires maritimes. La procédure est entre les mains de la direction des affaires maritimes qui a immédiatement mis en demeure le propriétaire du navire de renflouer et de faire évacuer le navire.

La ville de Villefranche-sur-Mer a déposé plainte contre le propriétaire et s'est constituée partie civile, en vue d'un réglement judiciaire de l'affaire.

Les villes de Villefranche-sur-Mer et de Saint Jean Cap Ferrat, la Direction des Affaires Maritimes et la Direction Départementale de l'Equipement Maritime étudient actuellement avec le Conseil général des Alpes-Maritimes la possibilité de créer une fourrière pour bateaux qui permettrait de ne plus laisser sur l'eau des embarcations dangereuses et interdites de navigation.

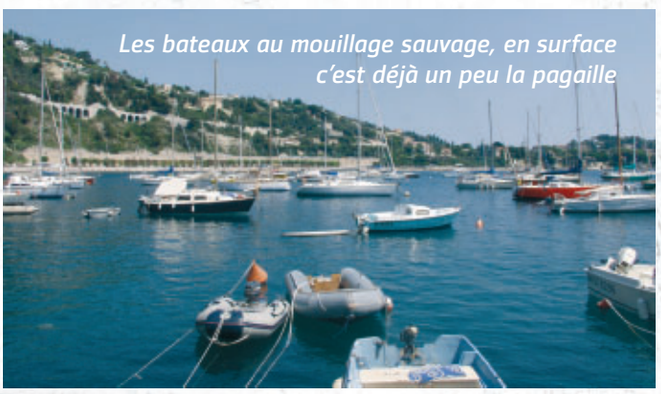

Les bateaux au mouillage sauvage, en surface c'est déjà un peu la pagaille

Mais sous l'eau c'est autre chose, une multitude de déchets qui viennent souiller les fonds marins.

Réunion de quartier de la Darse : un plan de mouillage pour préserver la rade

Une réunion de quartier organisée par la ville le lundi 23 juillet 2007 avec les plaisanciers du port de la Darse et les habitants de ce quartier a permis de présenter le projet de mise en place d'un plan de mouillage dans la rade de Villefranche-sur-Mer et de répondre aux questions touchant à la vie quotidienne de ce quartier.

Cette présentation du plan de mouillage était fortement attendue par les plaisanciers. Désireuse de répondre à cette attente, la municipalité avait réuni tous les acteurs impliqués dans l'élaboration de ce projet, affaires maritimes, D.D.E. maritime, le président du SIVOM René Vestri et son directeur Jean Marc Sargenti afin de le présenter précisément. La ville met ainsi l'accent sur la concertation avec les usagers avant même que la procédure légale d'enquête publique ne soit lancée et ouvre ainsi le débat à tous.

Tous les acteurs du projet de plan de mouillage étaient présents.

C'est ainsi qu'après de nombreux échanges, le Maire et son équipe municipale ont bien pris en compte les observations et avis des plaisanciers sur ce dossier qui est encore en phase d'élaboration et de concertation (voir page suivante). Le souci des propriétaires de petites embarcations de pouvoir continuer à mouiller dans la rade en toute tranquillité a notamment été exposé et devra être pris en compte.

Ce qui est sûr c'est qu'après la mise en place de ce dispositif de mouillage, le milieu naturel marin sera moins soumis aux agressions permanentes générées par les ancres des plaisanciers qui endommagent depuis de trop nombreuses années les herbiers de posidonie. C'est à travers une tarification judicieuse du montant du mouillage journalier que la ville pourra en fonction de la longueur des embarcations ne pas pénaliser financièrement les propriétaires de petites unités. **Le Maire a proposé la gratuité pour les bateaux de moins de huit mètres.**

Le Maire tient tout de même à préciser que ce ne sera pas aux villefranchois de financer cet équipement mais que son budget de création et de fonctionnement devra s'auto équilibrer avec les recettes du paiement du droit de mouillage perçues avec les navires de plus grande envergure.

Cette réunion de quartier a suscité un grand engouement.

Les prochaines phases d'élaboration et de concrétisation de ce projet comprendront de **nouvelles phases de concertations avec la population** et les plaisanciers avant la mise en œuvre d'enquêtes publiques.

La construction d'une nouvelle école maternelle a également été un point important à l'ordre du jour. Le maire avait pour cela convié les architectes du projet qui ont à travers une vidéo projection présenté aux riverains la maquette du projet qui a été validé avec le corps enseignant de l'école, sa directrice et des représentants des parents d'élèves.

Depuis juillet la balayeuse mécanique passe régulièrement dans le quartier de la Darse.

D'autres points à l'ordre du jour ont permis d'apporter des réponses concrètes aux besoins des villefranchois, comme un meilleur nettoyage du quartier de la Darse mis en œuvre depuis l'arrivée de renforts au service voirie, un passage plus fréquent de la police municipale et divers points particuliers.

Plan de mouillage, mode d'emploi

Les villes de Saint Jean Cap Ferrat et de Villefranche-sur-Mer se sont associées à travers le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIVOM) pour mettre en œuvre un plan de mouillage organisé dans la rade. Cette volonté de réglementer le mouillage avait été initiée depuis quelques temps par le maire de Villefranche-sur-Mer. Soucieux de protéger cette rade dont sa commune partage également les rivages, le maire de Saint Jean Cap Ferrat a décidé de se joindre à son homologue villefranchois et protéger cet espace naturel remarquable.

A l'heure où les notions de développement durable et de protection de l'environnement font parties intégrantes des stratégies de développement, il n'est plus concevable de laisser des embarcations mouiller avec leur propre ancre (plus de 500 bateaux recensés par jour en pleine saison) et arracher les herbiers de posidonie qui sont le poumon de la mer et la source d'oxygène de la faune et de la flore marine. Citons Richard Chemla, président du Centre de Découverte du Monde Marin : ***"la posidonie, c'est une forêt amazonienne sous nos pieds..."***

Conformément à la règlementation européenne, les services de l'état, le SIVOM, les villes de Villefranche-sur-Mer et de Saint-Jean-Cap-Ferrat, la prud'hommie de péche et les associations locales ont décidé de stopper cette "déforestation" sous-marine. C'est à travers la mise en place d'un dispositif réglementé de mouillage propre, sur corps mort sur lequel les embarcations pourront s'accrocher, sur un anneau flottant en surface, que l'on pourra éviter les arrachages des herbiers. Ces dispositifs ont déjà fait leur preuve en méditerranée comme dans les Calanques de Cassis.

Les plaisanciers moyennant le paiement d'un tarif journalier pourront ainsi s'accrocher en rade et profiter pleinement des joies de la baignade. La facturation en fonction de la taille des embarcations permet au gérant de ce dispositif (la commune ou un délégataire désigné après appel d'offres) d'équilibrer les frais d'installation et de fonctionnement d'un tel équipement. **La gratuité pourra être appliquée pour les bateaux de moins de huit mètres. Un équipement qui n'est ainsi pas à la charge du contribuable mais à la charge de l'usager, le plaisancier.**

Cet équipement ne constitue en aucun cas un port annexe en mer, puisque une réglementation et une surveillance stricte prévoient un nombre maximal de journée et de nuits de stationnement permettant ainsi une rotation entre les plaisanciers et évitant également un stationnement abusif sur longue durée. LE SIVOM souhaite également proposer aux usagers des services de collecte des déchets, de collecte des eaux sales et garantir ainsi une protection maximale du milieu marin. Le plaisancier a tout à gagner en termes de sécurisation de son mouillage (aucun risque de décrochage en cas de coup de mer) et en termes de service rendu.

La maîtrise d'ouvrage relevant du SIVOM, celui-ci a confié l'étude du plan de mouillage à un cabinet d'étude spécialisé travaillant en parfaite concertation avec la direction des affaires maritimes, la DDE maritime et les professionnels de la mer. Il prévoira des zones de mouillage réglementées sélectionnées en parfaite harmonie avec les zones réservées à la circulation des embarcations, les zones de travail des pêcheurs professionnels et des professionnels de la plongée. Un plan de mouillage est ainsi la garantie d'une meilleure gestion à terme de l'espace maritime et d'un respect total entre usagers professionnels et plaisanciers.

Par ailleurs, il n'était plus concevable que les coûts liés à la plaisance dans la rade soient à la charge exclusive du contribuable villefranchois. A terme le traitement des eaux usées, la collecte des déchets des bateaux au mouillage sera une obligation pour les communes. Qui paiera alors ? Le contribuable villefranchois ?

Certainement pas, c'est pour cette raison que ce projet transfère les charges du contribuable sur l'usager.

Même si la carte postale est belle, ces bateaux au mouillage, abiment de manière préjudiciable l'écosystème marin de la rade.

Une grande partie de l'équipe lors du salon floral

Bravo au comité des fêtes

En cette fin de saison estivale, un grand merci à l'équipe dynamique du comité des fêtes et à son président Daniel Gauché qui ont organisé avec un grand dévouement les fêtes de cet été.

ateliers de l'hippocampe

Les ateliers de l'Hippocampe ont repris leurs activités. Ouverte aux jeunes retraités actifs de plus de 50 ans, l'association propose cette année 12 activités pour partager quelques instants de loisir dans la bonne humeur : danse, randonnée, marche douce, gym douce, atelier des mains, langue, informatique, mémoire, astrologie, scrabble, bridge ainsi que de nombreuses sorties. La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de l'association www.ahvsm.org

Félicitations à la présidente Catherine Giugliaris

Les Ateliers de l'Hippocampe
17 rue de l'Eglise - 06230 Villefranche-sur-Mer
Tél. 04 93 76 64 59 - e-Mail : contact@ahvsm.org

reprise du caroubier

Le foyer du caroubier lui aussi a rouvert ses portes et accueille tous les lundis, mercredis et vendredis après-midi nos aînés. Le foyer réserve quelques surprises à l'automne, les locaux et mobiliers seront réaménagés afin d'offrir un espace encore plus convivial.

Bravo à la famille Mathis, fidèle aux rendez-vous du Caroubier

Ecole Joseph Caldéroni

Rentrée des classes

Une rentrée des classes toute en douceur sans trop de cris et de larmes. Les mamans étaient tout de même émues.

A l'école Saint Michel

Ecole maternelle des Magnolias

Infos en bref :

Permanence sans rendez-vous de Monsieur le Maire
Les permanences d'accueil du public sans rendez-vous de Monsieur le Maire ont lieu tous les 1er samedi du mois. Monsieur le Maire reçoit également en semaine uniquement sur rendez-vous en s'adressant à son cabinet au 04 93 76 33 65.

La propreté en direct : si votre rue est salie, n'hésitez pas à prevenir les services municipaux qui s'engagent à intervenir sous 48h. Tél. : 04 93 76 33 65

Erratum : dans notre magazine de l'été 2007 à la page 28 vie sociale, dans l'article 1000 euros pour les œuvres sociales il fallait lire "... le Rotary Club de Nice Masséna, a récolté la somme de 1000 euros. Monsieur Franco Venturini et Madame Irène Mosser ont remis ce don au CCAS de Villefranche-sur-Mer."

Sécurité estivale : mission accomplie

Bilan très satisfaisant pour le dispositif de sécurité publique au cours de cet été. Les renforts CRS Maîtres nageurs et brigade à VTT ont apporté leur effet dissuasif et joué pleinement leur rôle de répression des infractions et délits. La police municipale à VTT a, quant à elle, joué pleinement le jeu de la prévention et de l'accueil touristique. Toutes ces forces de police ont travaillé en parfaite harmonie. Aucun incident grave n'a été a déplorer grâce à leur professionnalisme.

Lutte contre les nuisances sonores

Un agent de la police municipale vient de suivre une formation spécialisée en matière de contrôle des nuisances sonores en vue de recevoir l'agrément préfectoral indispensable pour enquêter et dresser un procès verbal. La municipalité tient à faire respecter en soirée les seuils de tolérance du bruit notamment dans les établissements de restauration et de divertissement.

Désormais et grâce à l'intervention du SIVOM, un sonomètre a été acheté afin que des contrôles réguliers puissent être effectués efficacement pour lutter contre les nuisances sonores.

Ligne 81, des bus en plus pour les scolaires

Suite à l'intervention de Monsieur le Maire auprès de la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur, la fréquence de bus de la ligne 81 a été renforcée le matin pour faciliter le transport des scolaires.

Par ailleurs, le cabinet du Maire est en étroite discussion avec la CANCA en vue de faire réouvrir la ligne 80 sur la totalité de son parcours

Un club nature le mercredi pour les enfants

Le Centre de découverte du monde marin sous la houlette de son président Richard Chemla, propose tous les mercredis en période scolaire, des activités tournées vers la découverte de la nature que ce soit à la montagne ou en mer. Sur deux séances, les enfants de 8 à 12 ans explorent un thème en lien avec l'environnement grâce à des expériences, des jeux et des sorties sur le terrain.

Inscriptions tous les mercredis, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, au Centre de Découverte du Monde Marin. Base de l'Aigle Nautique (1er étage)
50 boulevard Franck Pilatte - 06300 Nice

Le service public simple comme un coup de fil

3939, c'est le numéro de téléphone à composer pour tout savoir sur les services publics, vos droits et démarches en lien avec l'administration française : formation, social, papiers, logement, travail, justice et famille. Tels sont les thèmes pour lesquels vous trouverez des informations.

"3939, Allô service public" est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et également sur www.service-public.fr

3939
Allô, service public

accès public à la défibrillation :

Un premier appareil installé sur la commune

C'est lors d'une soirée d'information sur la cardiopathie que le Maire de Villefranche-sur-Mer avait annoncé l'installation d'un premier appareil défibrillateur à disposition du public. Ce dispositif de réanimation mis à disposition du public pour venir en aide à une personne en cas de malaise cardiaque a déjà fait ses preuves.

Villefranche se dote ainsi d'un premier appareil qui est installé à l'arrêt de bus de l'Octroi direction Nice en attendant la pose sur d'autres secteurs de la ville. Remercions encore les époux Mosser qui grâce à un don avait permis l'acquisition de cet appareil.

"villefranche info minute" l'info villefranchoise à la minute !!!

La ville de Villefranche-sur-Mer met en place un nouveau service d'information pour les administrés en temps réel avec le service gratuit "villefranche info minute".

La ville souhaite en effet permettre aux villefranchois d'être informés où qu'ils soient et à n'importe quel moment des événements de la vie quotidienne de leur commune. Ces informations portent sur les travaux dans la ville, les dates de manifestations et animations, les informations administratives, la vie municipale...

Vous souhaitez recevoir gratuitement sur votre mobile (message SMS) ou sur votre téléphone fixe (message vocal) les informations concernant la ville de Villefranche-sur-Mer, rien de plus simple abonnez-vous en remplissant le formulaire suivant. Vous pouvez également vous inscrire en vous connectant sur le site internet www.villefranche-sur-mer.fr ou en envoyant un mail sur communication@villefranche-sur-mer.fr

VILLEFRANCHE
INFO MINUTE
L'info de la ville à la minute !!!
La mairie de Villefranche-sur-Mer met en place un nouveau service d'information en temps réel pour ses administrés avec le service gratuit « villefranche info minute »
En vous inscrivant gratuitement, vous serez informés où que vous soyez et à n'importe quel moment des événements de la vie quotidienne de votre commune : les travaux dans la ville, les dates de manifestations et animations, les informations administratives, la vie municipale...
Vous souhaitez recevoir gratuitement sur votre mobile (message SMS) ou sur votre téléphone fixe (message vocal) les informations, abonnez-vous en vous inscrivant en ligne sur www.villefranche-sur-mer.fr ou en envoyant vos nom, prénom et téléphone :
• par mail sur communication@villefranche-sur-mer.fr
• par courrier à l'attention du service communication, Hôtel de Ville, BP 7, 06236 Villefranche-sur-Mer cedex
VILLE FRANCHE SUR MER

Formulaire à remplir et à envoyer au service communication :

Nom * . . . . . .

Prénom * . . . . . .

Je souhaite recevoir l'information sur mon téléphone portable (SMS)

Tél. * : . . . . . .

Je souhaite recevoir l'information sur mon téléphone fixe (message vocal)

Tél. * : . . . . . .

**les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires*

En vertu de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à la loi informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès du service communication.

travaux dans les hauts quartiers

- **sécurisation et aménagement du plateau Saint Michel**
  Les travaux sont en cours d'achèvement. La sortie de l'école Saint Michel est maintenant bien protégée de la circulation et le plateau Saint Michel retrouve un caractère accueillant.
- **carrefour des 4 chemins**

Le Conseil général a débuté les travaux de mise en sécurité du carrefour. Ce chantier va également permettre de supprimer le délaissé de manière à supprimer les dépôts sauvages. La ville de Villefranche-sur-Mer en profitera pour améliorer l'éclairage public.

- **carrefour sortie tunnel château Madrid**
  Le rond point situé à la sortie du tunnel de château Madrid, créé à la demande de la ville de Villefranche-sur-Mer pour écarter le carrefour de l'avenue Olivula avec l'ancienne RN7 de la sortie du tunnel château Madrid, a fait l'objet d'un aménagement paysager réalisé par le Conseil général en concertation avec la ville de Villefranche-sur-Mer.

travaux d'été

Les services techniques ont profité de la trêve estivale dans les écoles, la crèche et les équipements sportifs, pour réaliser des travaux de rafraîchissement et de rénovation

Ecole Joseph Caldéroni
- rafraichissement peinture cafétéria
- peinture du préau
- divers travaux de menuiserie

Cantine scolaire
- réfection peinture des escaliers
- reprise des encadrements de fenêtres

Ecole maternelle les Magnolias
- divers travaux de maçonnerie et de plomberie dans les sanitaires
- nettoyage et taille des espaces verts dans la cour

Ecole Saint Michel
- reprise peinture des volets, porte d'entrée
- enlèvement du bac à sable

Crèche halte garderie municipale Lou Cigaloun
- remplacement de la bâche du préau
- diverses reprises de peintures et divers travaux de serrurerie et menuiserie

Gymnase municipal
- réfection de la peinture des gradins

Ecole de musique
- remplacement de la moquette des murs et faux plafond

réfection de l'enrobé avenue Raquel Meller

La municipalité a refait l'enrobé de l'avenue Raquel Meller sur sa partie basse, de la place Campo Quadro à la route départementale 6007. Avant de réaliser cette réfection, la ville avait au préalable prévenu tous les concessionnaires des réseaux souterrains de cette future réalisation afin d'éviter toute réouverture de voirie après travaux. C'est ainsi que la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur en a profité pour réhabiliter son réseau d'eaux usées de la place Campo Quadro jusqu'à la moyenne Corniche pour un coût de 270 000 euros. La ville en a profité également pour reprendre une canalisation d'eaux pluviales sur une cinquantaine de mètres.

Coût des travaux pour la commune de Villefranche-sur-Mer : 110 000 €

Gérard Grosgogeat et les riverains lors de la réunion de fin de chantier

arrêt minute Barmassa

Un arrêt minute a été créé devant l'entrée du complexe sportif de la Barmassa afin de permettre aux parents des petits sportifs de déposer et reprendre leur enfant après leurs cours de sport en toute tranquilité. Respectons cet arrêt minute pour la sécurité de nos enfants.

l'action au quotidien

COL DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

Raccordement des réseaux d'assainissement à la station d'épuration Haliotis

La Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur va réaliser **à partir du 7 novembre 2007** des travaux d'assainissement sur la commune Villefranche-sur-Mer et sur le col de Villefranche.

Ces travaux consistent à créer sur 100 m une connexion entre les réseaux d'assainissement de Villefranche-sur-Mer et ceux de Nice pour raccorder le quartier "les hauts de Villefranche" à la station d'épuration Haliotis. Cette connexion permettra de diriger les eaux usées du quartier "les hauts de Villefranche" vers la station d'épuration Haliotis afin d'éviter de les rejeter en mer sans traitement, contribuant ainsi à la protection de l'environnement et à la qualité de nos plages.

En concertation avec les riverains, les commerçants, les communes de Nice et Villefranche-sur-Mer et pour limiter les désagréments, ce chantier se déroulera en deux phases :
- **du 7 novembre au 14 décembre 2007 :** travaux sur le quartier "les hauts de Villefranche"
- **du 7 au 25 janvier 2008 :** travaux sur le col de Villefranche

Nous comptons sur votre compréhension au regard des enjeux environnementaux pour notre territoire.

Montant des travaux : 150 000 € TTC

Renseignements :
Allo agglo : 0 800 500 040
Direction de l'assainissement : 04 89 98 18 30

l'Agglo avance.

COMMUNAUTÉ NICE CÔTE D'AZUR

Photo D.R

le vert attire

La nouvelle pelouse synthétique du stade Antoine Bonifaci attire comme un aimant les jeunes passionnés de football. Le Football Club Villefranchois enregistre en cette rentrée une recrudescence d'inscriptions passant de 340 l'an passé à 380 cette année. Ce n'est pas seulement ce terrain qui attire les foules mais aussi la qualité de l'encadrement du club avec sous la houlette d'un président rassembleur et fédérateur une équipe d'entraîneurs et d'éducateurs diplômés. Et surtout un état d'esprit, ici pas de kamikazes du ballon rond mais des passionnés. On joue le ballon et pas autre chose.

Nouveauté : une équipe féminine vient d'être créée !

Football club villefranchois 3 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 04 93 01 86 17
Permanence du lundi au vendredi de 16h30 à 18h
www.football-club-villefranchois.com

Premier cour, première approche du yoga.

Détendez-vous avec le nouveau cours de yoga

Depuis la rentrée vous pouvez vous initier au yoga chaque lundi matin au gymnase des Glacis grâce aux cours de Josette Frignac.
Vous apprendrez à vous détendre, à respirez, à assouplir vos articulations, à mieux respectez votre dos... A vous sentir en harmonie avec vous même et avec tout ce qui vous entoure. Adhésion à l'association : 15 €.

Renseignements et inscriptions :
Josette Frignac - Professeur de yoga
Tél : 06 81 11 73 09

Les arts martiaux

Les nombreux adhérents des clubs d'arts martiaux de la commune ont rechaussé les gants de boxe et enfilé les kimonos. Sont inscrits en cette rentrée plus de 700 jeunes au complexe sportif de la Barmassa. Un complexe qui a fait peau neuve pour les accueillir avec un coup de peinture dans la grande salle. Taï Jitsu, judo, karaté et kick boxing ont donc repris leurs entraînements avec le même enthousiasme et le même désir de porter haut et fort les couleurs de Villefranche-sur-Mer. Saluons le dévouement des entraîneurs des différentes sections, Halim Ferfera pour le Kick Boxing, Emmanuel Hernandez pour le Judo, Jean-Michel Grisoni pour le Taï-Jitsu, Jean-Michel Pardigon et Philippe Cadot pour le Karaté.

Quand les kimonos rencontrent les gants au complexe de la Barmassa

Plus de renseignements au Complexe multisports de la Barmassa au 04 93 01 95 85.

aviron

Les 8 et 9 septembre derniers, 10 membres du club des Sports Nautiques Villefranchois aviron ont participé à la 14° édition de la descente du fleuve le Cher à l'aviron.
Pas moins de 50 km de randonnée à la rame. De nombreux autres clubs de France, de Suisse ou de Belgique s'étaient donnés rendez-vous pour remonter le Cher et découvrir le magnifique château de Chenonceau.
Chaque année, les membres du SNV aviron partent ainsi à la rencontre d'autres clubs et portent l'image de notre ville dans toute la France ou à l'étranger. Ils ont ainsi ramé en France lors des nombreuses manifestations organisées dans la région PACA mais aussi sur les "3 rivières" dans le pays basque, sur le lac de Serre-Ponçon, le canal du midi, le Vidourle et vont chaque année en Italie lors de la très célèbre Vogalonga de Venise.

Photo D.R

Coup de chapeau à Minetti

Un grand coup de chapeau à Charles Minetti avec une exposition hommage organisée par le service culturel dans la chapelle Saint Elme. Charles Minetti, poète et peintre fut adjoint au maire de Gérard Grosgogeat lors de son premier mandat. Il lui avait confié tout naturellement délégation des affaires culturelles. Le vernissage de son exposition fut l'occasion de rassembler tous ses anciens amis.

Libération de Villefranche-sur-Mer

Villefranche libéré, villefranche libre ! Ces phrases peuvent avoir un sens plus dérisoire pour nos jeunes générations, mais ont tout un sens pour nos aînés qui ont connu la guerre. C'est lors des cérémonies patriotiques auxquelles nous devrions tous nous réunir que ces mots reprennent leur sens en pensant à ceux qui ont soufferts pour notre liberté. Villefranche, s'est souvenu le 29 août dernier de sa libération 63 années plus tôt.

Nettoyage du port de la Darse

Quelle belle initiative renouvelée à nouveau dans la bonne humeur avec le nettoyage des fonds du port de la Darse par le club de la mer aidé par un grand nombre d'associations et de bénévoles et le soutien technique de toute l'équipe de la Chambre de Commerce et d'Industrie du port. C'est ainsi que 4 tonnes de déchets ont été retirées des eaux par les plongeurs. Les nettoyeurs ont eu tout de même la satisfaction de voir diminuer le nombre de déchets. Le respect de notre environnement passe par l'éducation de nos enfants et le civisme.

Fête de la Saint Grat

La fête de la Saint Grat a rassemblé les habitants du quartier Saint Michel encore plus nombreux cette année à avoir répondu présents.

A table avec le Caroubier

Pour fêter les retrouvailles de la rentrée, les papys et mamies villefranchois ont partagé un repas festif, un moment de convivialité, fort apprécié de tous, où chacun a pu, l'espace d'un instant, rompre la solitude et parler du bon vieux temps.

Au premier plan M^me^ Prévost-Darville qui ne se ménage jamais pour animer ces déjeuners.

Un jeu de l'oie géant pour apprendre l'histoire de la Ville

Journées du patrimoine

Faisons un grand clin d'œil plein d'amitié pour Maryvone Perm qui avec ses mains de fée crée, dessine et coud intégralement les costumes historiques des comédiens et acteurs de ces journées. Faire découvrir l'histoire de Villefranche-sur-Mer tout en s'amusant, tel est le pari qu'a tenu l'équipe des musées, la compagnie Jacques B et les Amis des musées. Un jeu de l'oie géant, des personnages historiques et 200 spectateurs, le tout arrosé d'une mise en scène burlesque.

Le Maire a tenu à remercier Daniel Gauché et son équipe de bénévoles qui ont organisé cette soirée avec un grand talent

Un week-end pour fêter Saint Michel

Gilbert Pasqui

Lors du dîner traditionnel qui a réuni plus de 250 convives sous un chapiteau magnifié par les décorations de Daniel Gauché et des membres du comité des fêtes, Monsieur le Maire et Daniel Gauché ont tenu à gâter les Michel et Michelle de l'assemblée en leur offrant un petit présent. Mais les invités d'honneur furent Gilbert Pasqui et Mara de Candido qui ont reçu la médaille de la ville.

Gilbert Pasqui a donc été félicité pour le travail qu'il effectue au quotidien dans son chantier naval et cette passion pour la charpenterie de marine qu'il transmet aux jeunes depuis de nombreuses années.

Quant à Mara c'est son travail sur l'architecture et notamment celle de la citadelle qui lui ont valu la reconnaissance de la ville. Dimanche matin enfin, après la grand-messe chantée et accompagné par Pascale Mattiuzi, Claudine Grisi et Anne-Marie Robertson, les autorités et les villefranchois se sont retrouvés sur la place Félix Poullan pour écouter les chants du groupe Olivula et terminer ces festivités placées sous le signe de l'amitié.

Le Conseiller Général Jean-Pierre Mangiapan était présent pour féliciter lui aussi Mara de Candido

Le comité des fêtes très applaudi

Judith Sergente, championne du monde de full contact, recompensée

Jeudi 15 novembre
Visite de la Fanfare du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins avec la Fanfare de Villefranche-sur-Mer.
16h30, aubade dans les jardins de l'Octroi. 20h30, concert des deux fanfares sous le chapiteau de la citadelle. Entrée gratuite

Samedi 17 novembre
Soirée beaujolais. Organisée par le comité des fêtes et la municipalité de Villefranche-sur-Mer

Dimanche 18 novembre
Fête de la paroisse Notre Dame de France

Mardi 20 novembre
Conférence UVIA. 17h, auditorium
M. Tinelli, Chargé de cours à l'UNIA :
"Da Ponte. L'homme de Mozart"

Mardi 27 novembre
Conférence UVIA,
17h, auditorium de la citadelle
M.Croue, Professeur à l'UNSA :
"Chaïm Soutine (1893-1943) : la peinture emportée par le vent."

Exposition Francis Harburger
Du 22 décembre 2007 au 22 janvier 2008
Chapelle St Elme, citadelle.
Entrée libre. Exposition de peintures

Samedi 1er décembre
Grande vente de Noël Organisée par l'International Innerwheel Club de Nice - Villefranche
De 10h à 18h, chapiteau de la citadelle. Vente d'articles de Noël, Salon de thé, pâtisseries maison. Au profit des œuvres du club pour les enfants niçois et vilelfranchois.
Renseignements :
04 93 01 80 76

Dimanche 2 décembre
Régate quillard de sport vent d'ouest Coupe Joker Team
Organisée par le Club de la Voile
Renseignements : 04 93 01 72 16

Mardi 4 décembre. Conférence UVIA. 17h, auditorium. Mme. De Buzon, Professeur d'art : *"L'or et la croix au pays du Soleil Levant"*

Jeudi 6 décembre
L'épopée de l'aéronavale
Organisée par la section photos cinéma de l'amicale des anciens élèves. Local de la section, 4 avenue Général de Gaulle Renseignements :
04 93 01 95 19 ou 06 18 90 24 63

Vendredi 7 et samedi 8 décembre
Téléthon 2007. Villefranche accueille le centre de promesses téléphoniques du Téléthon

LA MALADIE JE LA REGARDE DROIT DANS LES YEUX ET JE NE BAISSERAI PAS LE REGARD
Téléthon
7 ET 8 DECEMBRE 2007
LE GRAND VIRAGE DES TRAITEMENTS, C'EST MAINTENANT
3637
telethon.fr
AFM

Dimanche 9 décembre
7ème Trophée Marcel Berton
Organisé par le Coucou Club
Plage des Marinières

Samedi 8 et dimanche 9 décembre
Gala de full contact
Organisé par l'USV full contact
Gymnase des Glacis

Mardi 11 décembre
Conférence UVIA.
17h, auditorium
Mme. Mellies, Chargée de cours à l'UNIA : *"Les Phéniciens et la méditerranée"*

Samedi 15 décembre
Concert de Noël des élèves de l'école municipale de musique Maurice Ravel. 15h, auditorium de la citadelle. Entrée libre

Dimanche 16 décembre
Noël des petits villefranchois
14h30, chapiteau de la citadelle

Jeudi 20 décembre
Noël des aînés
14h30, chapiteau de la citadelle

Du dimanche 30 décembre 2007 au jeudi 3 janvier 2008
18ème Salon Antiquités Brocante de l'Octroi. Jardins de l'Octroi
Entrée gratuite

Pour tout renseignement :
Office du tourisme 04 93 01 73 68
www.villefranche-sur-mer.fr

Directeur de la publication :
Gérard Grosgogeat
Rédaction :
service communication
Crédit photographique :
Mairie de Villefranche/Mer
Dépot légal à parution :
Mairie de Villefranche-sur-Mer
La Citadelle
06230 Villefranche-sur-Mer
Impression :
8500 exemplaires par
NIS Photoffset - Saint-Laurent-du-Var
Document non contractuel distribué à titre d'information
Conception & réalisation :
Nexus Communication 04 93 92 92 12

VILLE FRANCHE SUR MER